

Égalité Fraternité

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THONON-LES-BAINS



## Organisation de la semaine du 11 au 15 mai 2020

En raison de la pandémie de COVID-19, le tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains est fermé au public depuis le 16 mars 2020. Depuis cette date, le traitement des urgences a toujours été assuré. A compter du 11 mai 2020, son activité générale reprend progressivement.

Seront autorisées à entrer dans l'enceinte du tribunal:

- Les personnes convoquées aux audiences suivantes :
  - audience du tribunal de police du 11 mai 2020
  - audiences correctionnelles des 12 et 14 mai 2020.
    ou ayant reçu une convocation particulière du tribunal (Enfants, instruction...)
    Ces personnes sont invitées à se munir de leur convocation.
  - Les personnes se présentant pour faire appel ou opposition d'une décision.

Toute personne entrant dans le tribunal est invitée à se munir d'un masque et d'un stylo.

Les autres audiences sont reportées ou donneront lieu à jugement sans audience.

Pour vos démarches et renseignements:

Le tribunal judiciaire est joignable:

-par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h :

04.50.81.20.00

-par mail:

accueil-thonon-les-bains@justice.fr

Le site internet du tribunal judiciaire de Thonon-les-Bains sera régulièrement mis à jour avec les informations concernant la reprise progressive. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <a href="https://www.cours-appel.justice.fr/chambery/coordonnees-horaires-sauj-de-thonon-les-bains">https://www.cours-appel.justice.fr/chambery/coordonnees-horaires-sauj-de-thonon-les-bains</a>

L'association d'aide aux victimes, AVIJ des Savoie, assure une permanence téléphonique pour la prise en charge des victimes au 06.14.78.56.12 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Le greffe du tribunal de commerce de Thonon les Bains est accessible par **téléphone au 04.50.72.13.20, par voie postale ou par courriel** aux adresses suivantes :

- rcs@greffe-tc-thononlesbains.fr (service registre du commerce et des sociétés)
- $\quad \underline{judiciaire@greffe-tc-thononlesbains.fr} \ \textbf{(service judiciaire)}.$

Toutes vos formalités au registre du commerce et des sociétés et commandes de documents officiels peuvent être réalisées sur le site internet <a href="https://www.infogreffe.fr">www.infogreffe.fr</a>.

